



À inclure à titre de médicament à la section O1 du RAI-MDS 2.0	Ne pas inclure à titre de médicament à la section O1 du RAI-MDS 2.0
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les médicaments sur ordonnance et en vente libre différents, pris au cours des sept derniers jours (PAS le nombre de doses)</li> <li>• Les médicaments administrés par toutes les voies</li> <li>• Toutes les doses réellement reçues, soit les doses quotidiennes, administrées au besoin ou immédiatement (STAT)</li> <li>• Les médicaments faisant l'objet d'une autoadministration</li> <li>• Tous les médicaments administrés hors de l'établissement</li> <li>• Les préparations topiques, les vitamines, les gouttes ophtalmiques, les onguents, les timbres, les crèmes utilisées pour le traitement des plaies et les produits de phytothérapie</li> <li>• Les lavements (Fleet), les suppositoires, l'huile minérale et les purgatifs (GoLyteLy, Citro-Mag)</li> <li>• Tous les médicaments ajoutés aux systèmes de perfusion intraveineuse, de NPT et de distributeur de médicaments électronique portatif (comme le chlorure de potassium)</li> <li>• Les doses thérapeutiques d'héparine</li> <li>• Les médicaments à action prolongée prescrits dans le cadre d'un traitement d'entretien (comme des antipsychotiques, de la vitamine B12 et des agents chimiothérapeutiques), administrés en dehors de la période d'observation de sept jours</li> <li>• Les vaccins et les antigènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les médicaments prescrits, mais non administrés au cours des sept derniers jours (à l'exception des médicaments à action prolongée)</li> <li>• Les suppléments nutritifs (comme Ensure, Boost, Sustacal et Resource 2.0)</li> <li>• Les solutions de NPT, les solutions intraveineuses</li> <li>• Les médicaments équivalents, mais désignés par des noms de marque différents</li> <li>• L'oxygène, l'alcool</li> <li>• L'héparine utilisée comme solution de rinçage pour garder la veine ouverte</li> <li>• Les préparations topiques utilisées comme soins préventifs de la peau (notamment les hydratants, les produits formant une barrière contre l'humidité et les antiseptiques)</li> <li>• Les pansements médicamenteux</li> </ul>